

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Agriculture et de
l'Alimentation

Arrêté du 18 AVR. 2019

**portant nomination à la commission nationale technique du Conseil supérieur
d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire**

NOR : AGRT1911152A

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et de la pêche maritime, et notamment les articles L.611-1, D.611-4 et D.611-5,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la Commission nationale technique prévue à l'article D.611-4 :

1° Au titre du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire et en qualité de représentants de la transformation agricole :

- M. Dominique CHARGE, Coop de France,
- M. Richard GIRARDOT, Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA).

2° Au titre des personnalités extérieures au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :

a) en qualité de représentant de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer),

- Mme Catherine MICHEL, FranceAgriMer (FAM),

b) en qualité de représentant de la coopération agricole :

- Mme Marine NOSSEREAU, Coop de France.

c) en qualité de représentants des producteurs membres d'organisations de producteurs des filières végétales :

- M. Bernard GUILLARD, Producteurs de Légumes de France,
- Mme. Caroline DUCOURNEAU, Fédération française de la coopération fruitière, légumière et horticole (FELCOOP),
- Mme Karine OSWALD-POULET, Association de gouvernance économique des fruits et légumes (GEFEL),
- M. Bertrand OUILLON, Union nationale des producteurs de pommes de terre (UNPT),
- M. Laurent DEPIEDS, PPAM de France.

d) en qualité de représentants des producteurs membres d'organisations de producteurs des filières de productions animales :

- M. Guillaume GAUTHIER, Fédération nationale bovine (FNB),
- M. Philippe AUGER, ELVEA France,
- M. François MONGE, Coop de France (section Bétail et Viande),
- M. Gilles DURLIN, Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL),
- M. Denis BERRANGER, France OP Lait,
- M. Sylvain BOIRON, Fédération nationale des Eleveurs de Chèvres (FNEC).

e) en qualité de représentants des organisations spécialisées de producteurs de la filière forestière :

- M. Laurent DE BERTIER, Fédération nationale des syndicats de forestiers privés (FPF),
- M. Julien BLUTEAU, Union de la Coopération Forestière Française (UCFF).

Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **18 AVR. 2019**

Pour le Ministre et par délégation
La directrice générale de la performance
économique et environnementale des entreprises


Valérie Métrich-Hécquet